



Commun international n°7

Lettre d'informations sur l'internationalisation des territoires.

Pour tout problème de lecture, télécharger cette lettre en format pdf directement sur notre site www.monde-commun.org

Pour vous **désinscrire** nous renvoyer simplement un mél avec le titre « désinscription », votre nom et collectivité.

L'INSCRIPTION EN LIGNE A « **COMMUN INTERNATIONAL** » SE FAIT, DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.MONDE-COMMUN.ORG

EDITO

REINVESTIR LE ROLE DES VILLES DANS L'ÉDUCATION AU MONDE ET A L'AUTRE

Le point d'achoppement pour une majorité de services et élus en charge de l'international, pour faire comprendre l'importance de leur action, est la nécessité de pouvoir mettre en lumière « l'intérêt local à agir » vis-à-vis des citoyens-contribuables. La réponse à cette injonction est souvent prise « a posteriori » : quel retour d'une intervention ? quel « contre-don » ? quel « impact » identifiable sur « le territoire » ?

Mais, plutôt que de chercher, a posteriori, ce « retour », ne faut-il pas appliquer ce que l'ensemble des autres politiques publiques mobilisent avant de penser leur stratégie : un plan de développement local de l'internationalisation à partir d'une « analyse de contexte et de besoins ».

Certes, mais plus facile à dire qu'à faire. Savoir se questionner sur « notre état d'internationalisation » pour pouvoir décider des projets « d'amélioration », d'évolution impose d'accepter que toutes les « pratiques d'ouverture au monde » ne sont pas toutes efficaces, que le territoire est sans doute « citoyen du monde » mais qu'il y a des choses à améliorer, parfois très fortement.

Mais pour cela, il est nécessaire :

- 1) De savoir questionner, lire le territoire et l'institution : quelles sont les informations disponibles qui renseignent sur un rapport au global et non pas uniquement au local : populations (origines, mouvements et mobilités, localisations, langues, ...), communications sociales, relations économiques, universitaires, culturelles, échelles de représentations spatiales, histoires, ...
- 2) Mais aussi pouvoir se comparer pour identifier plus sûrement les forces et contraintes, et donc ce sur quoi la collectivité peut s'appuyer ou doit agir. Les acteurs de l'internationalisation économique l'ont bien saisi : classement des régions « exportatrices », niveau entre les entreprises ayant une relation à l'export, ... Mais comment porter une appréciation sur le fait que « 64% des chefs de services parlent un bon niveau d'anglais », ou que « cinq langues sont apprises dans les établissements scolaires de la ville », qu'il y a 10% d'immigrés mais « seulement » 4 consulats, la « richesse » de « 15000 ouvrages en 7 langues dans la bibliothèque municipale » (soit « déjà »/ « seulement » 1,3% des documents disponibles à la bibliothèque sont en langue étrangère (quand -rappel- 10% de la population est immigrée...)) ?...

L'enjeu de l'internationalisation est de rendre « habituel » ou « normal » tel ou tel point. Mais comment définir les champs concernés, une situation « a-normale » et la « norme » souhaitable ? L'Agence du Monde Commun a accompagné de nombreux services « relations internationales » depuis près de 10 ans à défricher ce cheminement par différentes missions (Aix en Provence, Brest, Caen, CACEM, Grand Dijon, Limoges, Saintes, La Rochelle, CG Vienne, Seine Saint Denis, CU Montceau Le Creusot, ...). Ces chantiers ont permis de pointer certains tropismes de territoire vers telle ou telle partie du monde, une posture plus ou moins encline à la relation avec l'étranger, ... Mais avec toujours une difficulté de « comparaison » et donc de produire un « avis » sur l'état mesuré.

A partir de septembre 2017, nous proposons de travailler sur la production d'une série de mesures et descripteurs de l'internationalisation d'un territoire et sur leur analyse collective (comment se positionner les uns

par rapport aux autres et comment identifier les champs sur lesquels des actions peuvent être proposées pour se renforcer).

L'enjeu est de démontrer qu'il existe des leviers d'éducation sur la globalisation dont la co-responsabilité incombe aussi à la Ville. Les collectivités ont été actrices- modèles (et le sont encore) dans le développement durable (zerophytos, bio-local dans la restauration, transports doux,...) ou la lutte contre les discriminations. Pour reprendre Pierre Calame – MOOC sur la Gouvernance Locale : <https://www.fun-mooc.fr/courses/CNFPT/87002/session01/about#> « Certes c'est à l'école et à l'université qu'on apprendra certaines disciplines, mais c'est à aussi partir de la conscience de certaines réalités locales que l'on peut comprendre le monde, y compris comprendre la mondialisation, et que l'on peut, à partir de la petite échelle, construire petit à petit la conscience de notre coresponsabilité. » In séquence 2 - Module 10 – <https://www.fun-mooc.fr/c4x/CNFPT/87002S02/asset/annonce-des-reflexions-sur-le-nouveau-role-des-territoires.pdf>

Les collectivités ont donc un rôle à jouer dans la construction d'un espace éducatif. Encre faut-il comprendre son espace et les multiples « flux entrants et sortants » ?

Si vous souhaitez participer à l'aventure, n'hésitez pas à nous questionner.

Yannick Lechevallier – Directeur – contact@monde-commun.org

INITIATIVES D'INTERNATIONALISATION DES TERRITOIRES

Dans cette rubrique, nous souhaitons présenter des initiatives innovantes concernant l'internationalisation des territoires. N'hésitez pas à nous communiquer toute information pour diffusion à contact@monde-commun.org

INITIATIVES PARTICULIERES ET/OU INNOVANTES

Création d'Horizon International en Charente Maritime

Le département de la Charente Maritime a mis en place en 2012 une stratégie d'appui à l'export vers la Chine (<https://la.charente-maritime.fr/actions-linternational/horizon-chine>). S'appuyant sur tout le panel de l'action internationale (accords de coopération, poste de représentation, participation à des salons, mission d'entreprises, accueil en France dans des manifestations particulières de représentants chinois, ...). Après 5 ans, le bilan d'activités présente 10 missions mobilisant 80 entreprises. Depuis, 20 entreprises travaillent régulièrement sur le marché chinois, 20 emplois créés directement et jusqu'à 35% d'augmentation du chiffre d'affaires... Mais surtout, de par l'engagement sur le long terme, une relation de confiance et de proximité s'est tissée permettant aujourd'hui une multiplication des missions, rencontres et visites. Au fil des missions, diverses entreprises de Charente Maritime et de territoires limitrophes s'allient à la démarche.

Les TPE-PME y trouvent au-delà un soutien multiple (préparation interculturelle, linguistique -essentiel-, logistiques, commercial et financier et soutien politique -essentiel aussi-).

Aujourd'hui, fort de cette expérience, le Département de Charente Maritime a proposé à de démultiplier cet accompagnement.

Horizon International est une association qui a été créée ce lundi 26 juin à la Rochelle. Son objet est le suivant :

« Dans le cadre législatif, les Collectivités locales de Nouvelle Aquitaine qui partagent une ambition commune à l'international, entendent par l'application combinée de l'article L 1111-2 et de l'article L 1115-1 du CGCT, renforcer leur attractivité territoriale et valoriser leurs filières économiques stratégiques ». Elle regroupe dès à présent les Départements de Charente, Charente Maritime, Deux Sèvres, la ville de Saintes, et en discussion avec le Grand Angoulême, le Grand Poitiers, ... et de multiples entreprises (membres associés sans droit de vote ni cotisation). Son bureau a été élu ce lundi : Sylvie Marcilly, Vice-Présidente du Département de Charente Maritime aux affaires économiques et aussi chef d'entreprise et exportatrice.

La Nouvelle Aquitaine est la 8^{ème} région sur 13 à l'export (principalement agroalimentaire et aéronautique). 2/3 des ventes sont réalisées par des grand groupes (contre 1/2 au plan national) ce qui justifie la création d'une structure d'appui pour les TPE-PME en complément des démarches nationales et régionales.

Les prochaines missions : agroalimentaire et image en Chine et agroalimentaire au Sultanat d'Oman et les E.A.U.

Contact : Horizon international – Maison de la Charente Maritime – 17 076 La Rochelle – Tél 05 46 31 70 00

Evaluation des projets associatifs soutenus par l'YCID (Yvelines) par des étudiants de Master.

Depuis 3 ans, le partenariat entre YCID (Yvelines Coopération Internationale et Développement – le GIP lancé par le Département) et l'Université de Versailles-Saint-Quentin permet de réaliser annuellement l'évaluation de 6 projets auxquels YCID a apporté un soutien financier. 6 étudiants sont ainsi mobilisés chaque année.

Le 22 juin 2017, l'YCID organisait, un compte rendu public des évaluations. Cette présentation clôturait un cycle qui commence en novembre par une formation spécifique à l'évaluation de projets de SI, puis le lancement d'un « appel d'offres » destiné à tous les étudiants du M2 ETADD : seuls 3 binômes d'étudiants sont alors sélectionnés. Ils sont ensuite accompagnés par leurs professeurs et l'YCID pour réaliser leurs évaluations : Ils rencontrent l'association française, analysent dossiers et rapports, puis effectuent une mission de terrain d'une quinzaine de jours pour se confronter à la réalité des projets et rencontrer les partenaires locaux à partir d'un cahier des charges précis. Un rapport est réalisé au retour et présenté publiquement, permettant un réel travail de mutualisation et de redevabilité.

Le coût total de cette convention, pour l'YCID est de 16000 € par an.

Autre innovation importante, la transparence : l'YCID donne à tout public la possibilité de télécharger la version finale des rapports d'évaluation présentés par les étudiants : <https://www.yvelines.fr/solidarite/cooperation-internationale/le-gip-yvelines-cooperation-internationale-developpement/solidarite-internationale/223766-2/>.

L'Agence du Monde Commun s'engage dans la diffusion des pratiques innovantes qui modifient sensiblement les postures et les pratiques de l'AICT. N'hésitez pas à nous contacter pour en faire la promotion.

COFINANCEMENTS

EUROPEAID - APPEL A PROPOSITIONS EN COURS

Retrouvez l'ensemble des appels à proposition en cours sur le site d'Europeaid :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=QS>

A voir notamment :

MAEE - APPEL A PROJETS EN COURS

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/appels-a-projets-et-fonds-en-soutien-a-la-cooperation-decentralisee/article/calendrier-2016-2017-des-appels-a-projets-du-maedi-en-soutien-a-la-cooperation>

Région Bourgogne-Franche-Comté

La Région Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec les Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie, ainsi que le Conseil départemental du Territoire de Belfort proposent chacun un appel à projets "Solidarité internationale 2017". <http://www.bfc-international.org/Appel-a-projets-solidarite-internationale-2017-l-Conseil-regional-Bourgogne>

WEBINAIRES

Les essentiels de l'action européenne et internationale des collectivités

6 webinaires le 6 juillet proposés par Européenne (Anne Rouessard) et Agence du Monde Commun (Y Lechevallier)

- 8h30 : MOD 1 : HISTORIQUE DE L'ACTION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (AEICT) (YL)
- 10h - MOD 2 : LE CADRE JURIDIQUE DE L'AEICT (YL) : DES JUMELAGES AU PILOTAGE DE L'INTERNATIONALISATION DE SON TERRITOIRE
- 11h30 : MOD 3 : LE SOUTIEN DE L'EUROPE AUX COLLECTIVITES – CARTOGRAPHIE ELEMENTAIRE (AR)
- 13h30 : MOD 4 : REGLES DE BASE POUR L'ACCES AUX FINANCEMENTS EUROPEENS (AR)
- 15h : MOD 5 : MONTER ET GERER UN PROJET FINANCE PAR L'UE (AR)
- 16h30 : MOD 6 : LA VENTE DE L'EXPERTISE TERRITORIALE (YL)

<https://www.arricod.fr/wp-content/uploads/Les-essentiels-de-lAEICT-web.pdf>

Tarif : 60 € HT le webinaire (72 € TTC)

249 € HT les 6 webinaires (soit la journée de formation à 298,80€ TTC)

Inscription : contact@monde-commun.org

ACTUALITE DE LA FORMATION

AF-CCRE - DAECT

- **Formation sur les financements européens de l'AECT**
Pas de nouvelles dates annoncées...
Christophe MOREUX – 02 38 77 83 88
<http://www.afccre.org/fr/agenda/formation-sur-les-financements-europ%C3%A9ens-en-mati%C3%A8re-de-coop%C3%A9ration-ext%C3%A9rieure#.WHpGkVxjL-B>

CNFPT INSET

- **Itinéraire - Chargé de mission coopération décentralisée**
INSET de Nancy - Emmanuel Thouary - 03.83.19.22.30 - emmanuel.thouary@cnfpt.fr
 - module 1 : L'action internationale des collectivités : des jumelages à l'action de coopération décentralisée – Issy les Moulineaux du 11 au 13 septembre 2017
 - Module n°2 : Monter un projet de coopération décentralisée : approche thématique / géographique – du 9 au 11 octobre 2017
 - Module 3 : Développer une campagne de sensibilisation et de communication autour d'un projet de coopération décentralisée – du 13 au 15 novembre 2017
- **L'attractivité et l'accompagnement économique des territoires à l'international**
INSET de Dunkerque - Nadège WADOUX - 03 28 51 32 20 - sylviane.bougerolle@cnfpt.fr
 - 25-26 septembre 2017

SOUS L'ÉGIDE DU CENTRE EUROPEEN DE FORMATION DES ELUS LOCAUX ET DU PARTENARIAT EURAFRICAIN

Vendredi 29 septembre 2017 à Paris – « Les diasporas dans la ville et dans les intercommunalités »

Le Centre Européen de Formation des Elus Locaux et le Partenariat Eurafricain s'associent pour proposer aux élus une formation destinée aux élus locaux représentatifs des associations issues des diasporas.

Renseignements : Arafa Mbae : arafambae@yahoo.fr

<http://casfrance.fr/?p=4604>

AGENCE DU MONDE COMMUN : FORMATION EN INTRA – DANS VOTRE COLLECTIVITE

Ces sessions sont proposées sur une demi ou une journée, en interne à la collectivité, à destination des services et des élus. Elles sont adaptées à l'historique et la structuration actuelle de la collectivité.

- **« SECURISATION JURIDIQUE, ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE »**
Différentes lois ont modifié, l'encadrement juridique de l'action internationale des collectivités. Cette formation est destinée à faire le point sur ce sujet, à partir d'une analyse détaillée des textes juridiques, mais aussi des jurisprudences et des rapports des Cours des comptes régionales.
Sont aussi abordés, les risques de subventions aux associations, yainsi que les conditions de mises en œuvre des accords de coopération (maîtrise d'œuvre / maîtrise d'ouvrage / gestion de fait, ...).
Enfin, les conditions de gestion comptable (note de frais, régie d'avance, marchés, ..) peuvent être étudiées à la demande des collectivités.
Sur demande : contact@monde-commun.org
- **« MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE D'INTERNATIONALISATION,» - Comprendre l'environnement et disposer de points d'ancrage pour développer une stratégie internationale.**
Demi-journée ou journée de formation à destination des élus ou agents d'une même collectivité, réalisée dans votre collectivité et préparée en fonction de vos engagements existants.
Sur demande : contact@monde-commun.org

AGENDA

RENDEZ-VOUS DES COLLECTIVITES

Samedi 1^{er} juillet – 3^{ème} journée de rencontre de Centraider et Assemblée Générale : « **La solidarité internationale : des apports inestimables pour nos territoires** ». 14h – Orléans <https://www.weezevent.com/centraider>

3 et 4 juillet : Universités de l'ARRICOD – Grenoble : <https://www.arricod.fr/consultez-le-programme-des-universites-de-larricod/>

Mercredi 5 juillet – Conférence "Valoriser auprès des citoyens les actions de coopération au développement. Un enjeu majeur pour les collectivités territoriales et les associations - Regards croisés européens - Bordeaux, à l'Hôtel de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Organisée par l'AFCCRE en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Partenariat stratégique noué avec le réseau européen Platforma : <http://www.afccre.org/fr/agenda/conf%C3%A9rence-valoriser-aupr%C3%A8s-des-citoyens-les-actions-de-coop%C3%A9ration-au-d%C3%A9veloppement-un-enjeu#.WVEh4uLfIV>

9 et 10 Oct 2017 : le Forum de la coopération décentralisée à Paris

Oct 2017 : assises de la coopération décentralisée au Burkina Faso

RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX

11 et 12 juillet 2017 : les 5^{èmes} assises européennes de la coopération décentralisée, sont décalées de mars à juillet – Bruxelles : <http://lra4dev.cor.europa.eu/portal/Pages/5th-Assises-of-Decentralised-Cooperation.aspx>

A VOIR – A LIRE – A ECOUTER

NOUVELLES PUBLICATIONS

- **Activités indépendantes des fonctionnaires territoriaux** : Un nouveau décret, du 27 janvier 2017 (publié le 29 janvier - <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/1/27/RDFF1633447D/jo/texte>), pris en application des articles 25 septies et 25 octies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, dans leur rédaction issue des articles 7 et 10 de la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, encadre le cumul d'activités des fonctionnaires.

Le changement essentiel par rapport à l'ancienne réglementation tient en ce qu'une absence de décision de l'autorité compétente sur l'autorisation de cumul demandée par un fonctionnaire est réputée rejetée (art. 9), alors que précédemment elle était réputée acceptée.

Dans le cas des agents qui fonds en dehors des engagements de leur collectivité, des missions (pour des bureaux d'études, pour Expertise France, pour la GIZ ou pour l'AFD...) il est désormais nécessaire que le fonctionnaire obtienne expressément cette autorisation auprès de l'autorité compétente (son service RH par ex.) et dans les délais qui lui permettent de partir en mission court terme. Cela implique, dans la mesure du possible, une anticipation certaine ou du moins de sensibiliser sérieusement l'administration concernée sur les délais de traitement du sujet. Le fait de réaliser ces missions lors de ses vacances, sur son temps personnel, n'intervient pas. En l'absence de cette autorisation, certaines assurances pourraient notamment être caduques...

A l'heure où l'expertise territoriale française est de plus en plus reconnue, il est dommage que l'Etat enferme cette expertise dans la relation institutionnelle (Coopération décentralisée uniquement – cf programme PACT - ou bride l'initiative individuelle).

- « **Des projets de coopération menés par des collectivités territoriales françaises en Europe et à l'international impliquant les jeunes de nos territoires** »
Lianes coopération met à votre disposition 17 fiches présentant différents projets au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes menés dans le cadre de l'action internationale des collectivités territoriales françaises. <http://lianescooperation.org/des-projets-de-cooperation-menes-par-des-collectivites-territoriales-francaises-en-europe-et-a-linternational-impliquant-les-jeunes-de-nos-territoires/>
- **Climat les élus américains font de la résistance à TRUMP** : <http://www.up-inspirer.fr/35463-climat-les-elus-americaains-font-de-la-resistance-a-trump>

ENQUETE

Sondage ARRICOD - Météo de l'AEICT : Quel temps pour l'AEICT sur votre territoire ?

Comme en 2015 et 2016, l'ARRICOD vous invite à répondre à un très court sondage destiné à dresser un état des lieux de l'AEICT au sein des collectivités françaises, à partir de votre ressenti dans votre environnement professionnel. Transmettez dès à présent vos réponses, dont l'anonymat est garanti et découvrez les résultats de cette enquête lors des Universités de l'ARRICOD, les 3 et 4 juillet 2017 à Grenoble.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScoDDfYxafvYET56ObwHSr7bsSb1KFfxYHLZDMCRyBWa9wuEQ/viewform>

ACTUALITE DES ACCORDS DE COOPERATION

Merci aux collectivités nous ayant transmis leurs accords de coopération et de jumelage

Si vous souhaitez informer de vos nouveaux accords, merci de nous communiquer la convention de coopération décentralisée par [mél](mailto:contact@monde-commun.org) ou par courrier.

FRANCE

- **Quand les petites communes trouvent les moyens de s'engager à l'international** : Les communes de Barraux en Isère (environ 1 900 habitants) et de La Chapelle Blanche (environ 550 habitants) en Savoie ont signé cette année la convention de coopération décentralisée avec Dembela au Mali. L'ARCADE est donc désormais maître d'œuvre déléguée d'une coopération entre 7 communes d'Isère et de Savoie et 4 communes du Sud Mali. <http://www.arcade-vivre.asso.fr/sites/default/files/fichiers-arcade/livret-arcade2017.pdf>

INTERNATIONAL

- **USA – Chine** : Jumelage entre New Haven et Changsha www.newhavenindependent.org/index.php/archives/entry/welcome_changsha/
- **Chine – Philippines** : Signature d'un jumelage entre Chengdu et Cebu : <http://cebudailynews.inquirer.net/137202/cebu-chengdu-sign-sister-city-agreement>
- **USA - Nigéria** : Relations signées entre Indianapolis et Onitsha <http://thestatehousefile.com/indianapolis-establishes-sister-city-relationship-onitsha-nigeria/32093/>

MOUVEMENTS – NOMINATIONS – OFFRES D'EMPLOI

La lettre Commun International est diffusée à plus de 6000 exemplaires. Si vous souhaitez diffuser une offre d'emploi ou faire part aux acteurs de la coopération décentralisée de votre prise de fonction, merci de nous communiquer vos textes par [mél](mailto:contact@monde-commun.org) : contact@monde-commun.org

OFFRES D'EMPLOI

- ...
-

MOUVEMENTS (le jeu des chaises musicales commences...)

- Liman Zabbaouest désormais Chargée de mission Mali et Codéveloppement à la Mairie de Montreuil : zabbaou.liman@montreuil.fr

Cette lettre d'information est diffusée par l'Agence du Monde Commun, spécialisée dans la formation, l'accompagnement, le conseil et l'évaluation de l'action internationale des collectivités. www.monde-commun.org

Agence du Monde Commun – 10 imp des hirondelles – 17550 Dolus d'Oléron - France –

Pour nous contacter : contact@monde-commun.org - Tél : 06 12 72 96 71

Vous recevez cette lettre car vous vous êtes inscrits directement sur notre site Web ou êtes en relations professionnelles avec Y Lechevallier sur LinkedIn ou Viadeo.

Pour vous [désinscrire](#), nous renvoyer simplement un [mél](mailto:contact@monde-commun.org) avec le titre « desinscription ».

Merci de nous informer de vos rediffusions et d'indiquer la source.